



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR L'AIRE DE MANOEUVRE : Inutilisable hors piste
Nature piste: 12/30 Bitume

RESTRICTIONS D'UTILISATION :

- 1°) Aérodrome interdit aux aéronefs non munis de radiocommunications bilatérales.
- 2°) De nuit, tout décollage d'avions à réactions entre 2000 et 0600 UTC, devra être exécuté piste 12, sauf autorisation expresse de la TWR.

SÉCURITÉ INCENDIE : Niveau assuré : 8

ATELIERS : NIL

INFORMATIONS AÉRONAUTIQUES : Documentation sur l'aérodrome

GARAGE AÉRONEFS DE PASSAGE : NIL

RAVITAILLEMENT : AVGAS 100 LL - JET A1

TRANSPORTS VERS LA VILLE : Taxis O/R - Voitures de location - Autobus

NOTES : Balisage de nuit : Electrique

Pluies : Mai à Octobre